



Président du CNUE 2019 - Pierre-Luc Vogel, France

Sans surprise, l'année 2019 sera une année de transition européenne, avec des institutions renouvelées par le suffrage des urnes. Un nouveau Parlement, un nouveau collège de commissaires viendront écrire une nouvelle page dans l'histoire de notre Europe.

Une Europe qui protège est une Europe qui a besoin de ses notaires. C'est la raison pour laquelle, nous, officiers publics, délégataires de la puissance publique, présents dans 22 des 28 pays de l'Union européenne, au contact constant de nos concitoyens et de leurs préoccupations, sommes légitimes pour formuler des propositions aux nouveaux élus européens.

Pierre-Luc Vogel, Président du CNUE 2019

Biographie

Pierre-Luc Vogel, 63 ans, est notaire à Saint-Malo. Il a été Vice-président du Conseil des notariats de l'Union européenne (CNUE) en 2018. Il a également été Président de l'Association pour le Développement du Service Notarial (ADSN) de 2016 à 2018. Auparavant, Pierre-Luc Vogel a été Président du Conseil supérieur du notariat de 2014 à 2016, après en avoir été le Premier Vice-Président de 2012 à 2014 et le Vice-Président de 2010 à 2012.

Il a également été président du Conseil régional de Rennes de 2005 à 2007 et président de la Chambre départementale d'Ille-et-Vilaine de 2000 à 2002. Enfin, il a été membre du groupe de pilotage de la Démarche Qualité Notariale et, également, directeur de l'Ecole de Notariat de Rennes. Marié et père de trois enfants, il est notaire à Saint-Malo depuis 1985.

Pierre-Luc Vogel est Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et dans l'Ordre National du Mérite.

Message du président

Sans surprise, l'année 2019 sera une année de transition européenne, avec des institutions renouvelées par le suffrage des urnes. Un nouveau Parlement, un nouveau collège de commissaires viendront écrire une nouvelle page dans l'histoire de notre Europe.

Une Europe qui protège est une Europe qui a besoin de ses notaires. C'est la raison pour laquelle, nous, officiers publics, délégataires de la puissance publique, présents dans 22 des 28 pays de l'Union européenne, au contact constant de nos concitoyens et de leurs préoccupations, sommes légitimes pour formuler des propositions aux nouveaux élus européens.

Nous, les notaires et les notariats membres du CNUE, allons avancer des idées et des pistes pour le développement économique, la justice sociale, la paix des personnes ou encore le rayonnement de notre système de droit continental. Ainsi, avec nos propositions, nous nous engagerons à nourrir la réflexion du futur législateur européen, dans une démarche pragmatique et réaliste. Nos instances européennes doivent en effet de soutenir le droit continental et défendre notre spécificité et le modèle notarial. Ce modèle notarial est l'outil d'un Etat moderne, un Etat toujours présent mais jamais pesant. Rendre service à l'Etat et aux citoyens est bien au cœur de notre métier de notaire,



intermédiaire indispensable entre la loi et ceux à qui elle s'applique.

L'année 2019 marquera également l'entrée en vigueur des deux règlements européens sur les régimes matrimoniaux et partenariats enregistrés. Le notariat dans son ensemble se doit d'être à la hauteur de cet enjeu. Nos consœurs et nos confrères européens se devront d'être formés, afin de pouvoir appliquer parfaitement ces nouveaux règlements, à l'image du règlement sur les successions qui est un succès depuis 2015. Le programme Formation III du CNUE s'inscrit dans ce cadre.

Enfin, l'année 2019 sera marquée par deux rendez-vous pour le CNUE : une publication des prix de l'immobilier dans plusieurs grandes villes européennes et une exposition au Parlement européen. Cette dernière aura lieu en novembre 2019 et permettra à la profession de démontrer que, d'hier à aujourd'hui et plus encore demain, l'Europe a besoin de ses notaires. A travers des présentations d'actes authentiques historiques issues des archives de chacun de nos notariats, mais aussi des démonstrations visant à mettre en lumière les avancées numériques de la profession, cette exposition nous permettra de mieux nous faire connaître des nouveaux élus européens.

Je souhaite un notariat européen, qui se développe autour de valeurs et d'objectifs communs, un notariat uni, conquérant, constructif et communiquant. Un notariat qui prenne pleinement sa place dans la construction de l'Europe.